



## AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ ET LA PERFORMANCE DU RÉSEAU GRÂCE AUX TECHNOLOGIES MÉDICALES

Mémoire déposé dans le cadre des  
consultations prébudgétaires 2026-2027  
du ministre des Finances du Québec

26 janvier 2026

## À propos de Medtech Canada

Medtech Canada est l’association nationale qui représente plus de 120 entreprises de technologies médicales, incluant des entreprises québécoises, canadiennes et internationales. Ces entreprises développent, fabriquent et fournissent des équipements, dispositifs, solutions numériques et services essentiels au diagnostic, au traitement et à l’organisation des soins de santé.

Au Québec, l’industrie des technologies médicales génère plus de 12 000 emplois hautement qualifiés. Par les solutions qu’elle développe et déploie, elle soutient la capacité du réseau de la santé à répondre aux besoins des patients et des professionnels, dans un contexte de pressions croissantes sur les ressources.

Medtech Canada travaille de manière étroite et collaborative avec les gouvernements, les professionnels de la santé, les établissements, les patients et les partenaires institutionnels afin de soutenir un système de santé performant, accessible et durable. L’association agit comme un partenaire constructif des pouvoirs publics pour favoriser l’intégration responsable et efficace des technologies médicales, dans une perspective axée sur la valeur, les résultats pour les patients et l’optimisation des ressources.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires, Medtech Canada souhaite mettre à profit l’expertise de son industrie pour proposer des solutions concrètes et pragmatiques permettant de renforcer la capacité du système de santé québécois, tout en plaçant les patients et les travailleurs de la santé au cœur des décisions.

## Avant-propos

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre des consultations prébudgétaires, Medtech Canada souhaite contribuer de manière constructive aux réflexions entourant l'avenir du système de santé québécois. Le contexte actuel, marqué par une pression accrue sur les ressources, des besoins croissants liés au vieillissement de la population et des attentes élevées quant à l'accès et à la qualité des soins, commande des solutions pragmatiques et durables.

À cet égard, notre association souhaite soulever plusieurs enjeux qui touchent directement la performance du réseau, notamment la pression persistante sur la main-d'œuvre, la difficulté d'optimiser les ressources disponibles, la lourdeur administrative des processus d'acquisition, la lenteur d'intégration des innovations, ainsi que la nécessité de poursuivre un virage numérique cohérent et pleinement déployé. Ces enjeux ont des impacts concrets tant sur l'accès aux soins que sur la capacité des établissements à répondre efficacement aux besoins des patients.

Medtech Canada est convaincue que les technologies médicales constituent un levier essentiel pour relever ces défis. Bien intégrées, elles permettent d'améliorer les résultats cliniques, de soutenir les équipes de soins, d'optimiser les parcours des patients et de contribuer à la durabilité du système de santé.

Dans cette perspective, Medtech Canada souhaite travailler avec le gouvernement, notamment en collaboration avec Santé Québec, afin de contribuer aux réflexions entourant l'amélioration de l'efficacité du réseau, d'éclairer l'utilisation optimale des technologies médicales et de soutenir l'adoption d'approches favorisant l'innovation, la performance clinique et la saine gestion des ressources publiques. Notre association met également à disposition l'expertise de son industrie pour appuyer l'analyse des obstacles opérationnels et administratifs qui freinent actuellement l'atteinte de ces objectifs.

Nous espérons que les recommandations formulées dans ce mémoire sauront alimenter vos travaux et contribuer à renforcer un système de santé québécois plus accessible, plus performant et résolument tourné vers l'avenir.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente.



---

Olivier Bourbeau  
Vice-président, Québec  
Medtech Canada

## Sommaire des recommandations

1. Accélérer l'adoption et le déploiement de technologies médicales éprouvées en première ligne et en milieu hospitalier, en ajustant les pratiques d'approvisionnement et de financement afin d'améliorer l'accès aux soins, l'efficacité du réseau et la qualité des services.
2. Maintenir et sécuriser les investissements liés au dossier de santé numérique afin d'assurer un déploiement cohérent à l'échelle du réseau, en priorisant l'interopérabilité, la qualité des données et des systèmes qui soutiennent réellement la prise de décision clinique.
3. Arrimer le développement du dossier de santé numérique avec l'expertise des entreprises québécoises et canadiennes, en favorisant des partenariats permettant d'offrir des solutions sécuritaires, performantes et adaptées aux besoins du réseau de la santé et aux équipements déjà utilisés dans le réseau.
4. Faire évoluer les pratiques d'approvisionnement afin d'intégrer la valeur clinique, les résultats pour les patients et le coût total du parcours de soins dans l'évaluation des offres, plutôt que de se limiter au prix d'achat initial. Il s'agit de mettre en application dans le domaine de la santé les deux processus d'acquisitions - fondées sur la valeur et fondées sur le cycle de vie - ayant été développés en collaboration par le Secrétariat des Marchés publics et publiés dans le *Rapport de suivi de l'Espace Innovation des Marchés publics* en décembre 2025.
5. Favoriser l'introduction d'innovations dans les appels d'offres en encourageant des mécanismes d'approvisionnement plus ouverts et une collaboration accrue entre les équipes cliniques, les responsables de l'approvisionnement et les partenaires industriels, afin que les décisions d'achat reflètent les besoins du terrain et les objectifs de performance du réseau.
6. Nous préconisons, et continuerons de demander que les mesures de contre-tarifs américains ne s'appliquent pas à l'approvisionnement en soins de santé afin que la chaîne d'approvisionnement des soins de santé au Québec ne soit pas davantage compromise, comme les tarifs du côté américain créent déjà des défis dans la chaîne d'approvisionnement.
7. Réduire et rationaliser les étapes administratives non essentielles dans les processus d'approvisionnement de technologies médicales, en évitant l'ajout de nouvelles exigences sans bénéfices démontrés, afin d'accélérer l'accès aux solutions à valeur clinique et organisationnelle.
8. Prévoir, dans la mise en place de l'IQSSS, des mécanismes simplifiés et transparents pour la soumission et l'évaluation des technologies diagnostiques, accompagnés d'un soutien clair aux entreprises, afin de réduire les délais et les incertitudes tout en maintenant des standards élevés de qualité et de sécurité.
9. Accélérer l'intégration des technologies diagnostiques à forte valeur ajoutée contribuant à la prévention et au diagnostic précoce, afin d'améliorer la prise en charge en première ligne et de réduire la pression sur les services d'urgence.
10. Assurer un soutien financier adéquat et prévisible à la mise en œuvre de la *Stratégie québécoise des sciences de la vie*, afin de permettre l'atteinte de ses objectifs et de maximiser les retombées des investissements annoncés pour le secteur des technologies médicales et le réseau de la santé.
11. Maintenir et renforcer les mécanismes de collaboration entre l'industrie et le gouvernement prévus par la stratégie, afin d'identifier et de lever les obstacles opérationnels qui freinent l'adoption des innovations, en particulier pour les entreprises de technologies médicales en phase de commercialisation.

## Accélérer l'accès aux soins en première ligne et en chirurgie

L'accès à la première ligne et aux services chirurgicaux demeure l'un des principaux défis du système de santé québécois. Les délais persistants pour consulter un professionnel de la santé, obtenir un diagnostic ou subir une intervention chirurgicale ont des impacts directs sur la qualité de vie des patients, la charge de travail des équipes cliniques et les coûts globaux du système.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de pression accrue sur les capacités hospitalières, l'amélioration de l'accès aux soins ne peut reposer uniquement sur l'ajout de ressources humaines. Elle passe également par une utilisation plus stratégique des technologies médicales afin d'augmenter la capacité opérationnelle du réseau, de réduire les goulots d'étranglement et de soutenir concrètement les équipes cliniques dans leur pratique quotidienne.

Les technologies médicales, qu'il s'agisse de solutions diagnostiques, d'outils de triage et d'aide à la décision clinique, de dispositifs facilitant les interventions ou de solutions numériques soutenant l'organisation des soins, permettent d'optimiser le parcours du patient, de réduire les délais et d'assurer que les soins appropriés soient offerts au bon moment et au bon endroit.

L'introduction et le déploiement plus rapides de ces technologies constituent ainsi un levier essentiel pour améliorer l'accès à la première ligne et à la chirurgie, tout en contribuant à la performance globale du système et à une meilleure utilisation des ressources disponibles.

### Recommandation 1

**Accélérer l'adoption et le déploiement de technologies médicales éprouvées en première ligne et en milieu hospitalier, en ajustant les pratiques d'approvisionnement et de financement afin d'améliorer l'accès aux soins, l'efficacité du réseau et la qualité des services.**

## Maintenir et élargir le virage du dossier de santé numérique (DSN)

Le déploiement du DSN constitue l'un des chantiers structurants les plus importants pour l'avenir du système de santé québécois. Un accès fluide, sécuritaire et en temps opportun à des données de qualité est essentiel pour soutenir la prise de décision clinique, améliorer la coordination des soins et optimiser le parcours du patient à l'ensemble des points de service.

Les investissements réalisés au cours des dernières années ont permis des avancées notables. Toutefois, la pleine valeur du DSN ne pourra être atteinte sans un déploiement cohérent, interopérable et arrimé aux réalités cliniques, organisationnelles et technologiques du réseau. La qualité, la fiabilité et l'utilisabilité des données doivent demeurer au cœur des priorités, afin d'éviter la multiplication de systèmes parallèles ou de solutions fragmentées.

Les entreprises québécoises et canadiennes de technologies médicales disposent d'une expertise reconnue en matière de solutions numériques, d'interopérabilité, de cybersécurité et de valorisation des données de santé. Une collaboration accrue avec ces acteurs permettra non seulement de renforcer la performance du DSN, mais également de soutenir l'innovation locale et l'intégration de solutions adaptées aux besoins du réseau.

### **Recommandation 2**

**Maintenir et sécuriser les investissements liés au dossier de santé numérique afin d'assurer un déploiement cohérent à l'échelle du réseau, en priorisant l'interopérabilité, la qualité des données et des systèmes qui soutiennent réellement la prise de décision clinique.**

### **Recommandation 3**

**Arrimer le développement du dossier de santé numérique avec l'expertise des entreprises québécoises et canadiennes, en favorisant des partenariats permettant d'offrir des solutions sécuritaires, performantes et adaptées aux besoins du réseau de la santé et aux équipements déjà utilisés dans le réseau.**

## **Moderniser l'approvisionnement en santé**

Le contexte budgétaire actuel et la pression croissante sur le système de santé québécois rendent nécessaire une modernisation en profondeur des pratiques d'approvisionnement. Historiquement axées sur le prix unitaire et la conformité administrative, les pratiques d'approvisionnement doivent évoluer vers une approche plus stratégique capable de soutenir l'innovation, d'améliorer les résultats cliniques et d'optimiser l'utilisation des ressources publiques ; notamment en appliquant le financement axé sur le patient (FAP).

Les technologies médicales jouent un rôle clé dans la performance du système de santé, non seulement par leur coût d'acquisition, mais surtout par leur impact sur l'ensemble du parcours de soins. Une approche d'approvisionnement qui ne tient pas compte de la valeur clinique, du coût total du parcours de soins et des bénéfices pour les patients risque de freiner l'adoption d'innovations pourtant susceptibles de générer des gains d'efficacité.

Moderniser l'approvisionnement en santé implique de mieux intégrer des critères qualitatifs, cliniques et économiques dans les appels d'offres, tout en assurant le respect des principes de transparence, d'équité et de saine gestion des fonds publics. Cette évolution est également essentielle pour permettre aux entreprises québécoises et canadiennes de technologies médicales de proposer des solutions innovantes, adaptées aux besoins du réseau et alignées avec les objectifs de performance du système de santé.

De plus, même si nous soutenons fermement les fabricants québécois et canadiens de dispositifs médicaux et travaillons dur pour limiter les impacts des tarifs douaniers du côté américain sur eux, le Québec ne peut pas limiter les options de dispositifs médicaux disponibles pour notre propre système de santé et nos patients, considérant l'impact perturbateur que cela apporterait. Nous devons nous rappeler qu'il y a un humain à la fin de chaque dispositif médical et que nous devons donner la priorité aux soins du patient.

### **Recommandation 4**

**Faire évoluer les pratiques d'approvisionnement afin d'intégrer la valeur clinique, les résultats pour les patients et le coût total du parcours de soins dans l'évaluation des offres, plutôt que de se limiter au prix d'achat initial. Il s'agit de mettre en application dans le domaine de la santé les deux processus d'acquisitions - fondées sur la valeur et fondées sur le cycle de vie - ayant été développés en collaboration par le Secrétariat des Marchés publics et publiés dans le *Rapport de suivi de l'Espace Innovation des Marchés publics* en décembre 2025.**

### Recommandation 5

**Favoriser l'introduction d'innovations dans les appels d'offres en encourageant des mécanismes d'approvisionnement plus ouverts et une collaboration accrue entre les équipes cliniques, les responsables de l'approvisionnement et les partenaires industriels, afin que les décisions d'achat reflètent les besoins du terrain et les objectifs de performance du réseau.**

### Recommandation 6

**Nous préconisons, et continuerons de demander que les mesures de contre-tarifs américains ne s'appliquent pas à l'approvisionnement en soins de santé afin que la chaîne d'approvisionnement des soins de santé au Québec ne soit pas davantage compromise, comme les tarifs du côté américain créent déjà des défis dans la chaîne d'approvisionnement.**

## Simplifier les processus administratifs et favoriser l'efficacité

Dans un contexte de forte pression sur les finances publiques et de pénurie persistante de main-d'œuvre, l'efficacité du système de santé québécois repose en grande partie sur la capacité du réseau à réduire les lourdeurs administratives et à optimiser et uniformiser ses processus internes. La multiplication des étapes, des validations et des exigences administratives non essentielles contribue à ralentir l'accès aux soins, à alourdir la charge des équipes et à retarder l'intégration de solutions innovantes pourtant disponibles. En une phrase : Santé Québec doit avoir les coudées franches pour rendre le réseau plus efficient.

Les entreprises de technologies médicales observent sur le terrain que des processus complexes, fragmentés ou redondants, freinent l'adoption d'innovations susceptibles d'améliorer la performance clinique et organisationnelle du réseau. Ces obstacles administratifs mobilisent des ressources importantes, tant du côté des établissements que des fournisseurs, sans nécessairement générer de valeur ajoutée pour les patients ou les professionnels de la santé.

Simplifier les processus administratifs implique de revoir de manière systématique les étapes non essentielles, de mieux arrimer les exigences réglementaires aux objectifs de performance du système et de tirer pleinement parti des outils numériques et des systèmes d'information. Une telle approche permettrait non seulement de gagner en efficacité, mais aussi de créer un environnement plus propice à l'innovation et à l'amélioration continue des soins.

### Recommandation 7

**Réduire et rationaliser les étapes administratives non essentielles dans les processus d'approvisionnement de technologies médicales, en évitant l'ajout de nouvelles exigences sans bénéfices démontrés, afin d'accélérer l'accès aux solutions à valeur clinique et organisationnelle.**

## Faciliter l'évaluation et l'intégration des technologies diagnostiques

Les technologies diagnostiques jouent un rôle central dans l'efficacité du système de santé, en permettant un diagnostic précoce, une prise en charge rapide et des décisions cliniques mieux informées. L'accès en temps opportun à des outils diagnostiques performants constitue un levier essentiel pour la prévention, la réduction des complications et l'optimisation du parcours de soins, notamment en première ligne et dans les milieux hospitaliers.

Malgré leur importance stratégique, les mécanismes actuels d'évaluation et d'intégration des technologies diagnostiques peuvent s'avérer complexes, longs et difficiles à naviguer pour les entreprises du secteur. Ces délais et contraintes administratives ont pour effet de retarder l'accès des patients et des cliniciens à des outils pourtant essentiels, tout en freinant l'innovation et l'adoption de nouvelles solutions au sein du réseau.

Dans ce contexte, la création éventuelle de l'Institut québécois de la science, des soins et des services sociaux (IQSSS), comme prévu au projet de loi 7 actuellement à l'étude à l'Assemblée nationale et reposant sur la fusion de l'INESSS et de l'INSPQ, représenterait une occasion importante de revoir et d'améliorer les mécanismes d'évaluation des technologies et des pratiques. Une telle structure pourrait jouer un rôle déterminant dans l'adoption d'approches plus agiles, proportionnées aux risques et mieux arrimées aux besoins cliniques et organisationnels du système de santé.

Faciliter l'évaluation et l'intégration des technologies diagnostiques dans le cadre de cette nouvelle structure permettrait non seulement d'accélérer l'accès à des outils essentiels pour la prévention et la prise en charge des patients, mais également de renforcer la capacité du réseau à répondre aux enjeux de santé publique en accélérant la disponibilité de solutions diagnostiques innovantes et en stimulant les investissements privés de ce secteur au Québec.

### Recommandation 8

Prévoir, dans la mise en place de l'IQSSS, des mécanismes simplifiés et transparents pour la soumission et l'évaluation des technologies diagnostiques et notamment en ce qui a trait à l'introduction de nouveaux tests diagnostiques, accompagnés d'un soutien clair aux entreprises, afin de réduire les délais et les incertitudes tout en maintenant des standards élevés de qualité et de sécurité.

### Recommandation 9

Accélérer l'intégration des technologies diagnostiques à forte valeur ajoutée contribuant à la prévention et au diagnostic précoce, afin d'améliorer la prise en charge en première ligne et de réduire la pression sur les services d'urgence.

## Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie québécoise des sciences de la vie

La *Stratégie québécoise des sciences de la vie 2025-2028* constitue une initiative structurante et bienvenue pour le Québec. Elle reconnaît clairement le rôle stratégique des sciences de la vie, dont les technologies médicales, à la fois pour la performance du système de santé et pour le développement économique, dans un contexte marqué par une concurrence internationale accrue et des enjeux de sécurité des chaînes d'approvisionnement.

En ciblant le soutien à l’innovation, à la croissance des entreprises, à la recherche clinique, à la production locale et à l'accès aux marchés, la Stratégie établit un cadre cohérent qui répond aux réalités du secteur. Pour les entreprises de technologies médicales, elle crée des conditions favorables à l’investissement, à la commercialisation et à l’intégration de solutions développées au Québec, tout en renforçant l’écosystème d’innovation existant.

Toutefois, la portée réelle de la Stratégie dépendra de sa mise en œuvre et, surtout, des moyens financiers qui y seront consacrés dans la durée. Afin qu’elle produise les effets attendus, il est essentiel que les engagements annoncés se traduisent par un soutien financier stable, prévisible et suffisant, arrimé aux priorités du réseau de la santé. Une telle approche permettra non seulement d’assurer la crédibilité de la stratégie, mais aussi de maximiser ses retombées pour les patients, les professionnels et le système de santé dans son ensemble.

#### **Recommandation 10**

**Assurer un soutien financier adéquat et prévisible à la mise en œuvre de la *Stratégie québécoise des sciences de la vie*, afin de permettre l’atteinte de ses objectifs et de maximiser les retombées des investissements annoncés pour le secteur des technologies médicales et le réseau de la santé.**

#### **Recommandation 11**

**Maintenir et renforcer les mécanismes de collaboration industrie-gouvernement prévus par la stratégie, afin d’identifier et de lever les obstacles opérationnels qui freinent l’adoption des innovations, en particulier pour les entreprises de technologies médicales en phase de commercialisation.**

### **Conclusion**

Le système de santé québécois se trouve à un moment charnière. Les défis liés à l'accès aux soins, à la pression sur la main-d'œuvre et au vieillissement de la population exigent des choix structurants et une capacité accrue à utiliser plus efficacement les leviers déjà disponibles. Les technologies médicales font partie intégrante de la réponse à ces enjeux, à condition que leur évaluation, leur adoption et leur déploiement reposent sur des cadres cohérents et efficaces.

À travers ce mémoire, Medtech Canada a souhaité mettre en lumière des pistes d'action pragmatique visant à améliorer la performance du réseau, à soutenir les équipes cliniques et à optimiser les parcours de soins. Qu'il s'agisse de l'accès à la première ligne et à la chirurgie, du virage du dossier de santé numérique, de la modernisation de l'approvisionnement, de la simplification des processus administratifs ou de l'intégration des technologies diagnostiques, les recommandations formulées convergent vers un même objectif : permettre au système de santé de faire mieux avec les ressources disponibles.

La Stratégie québécoise des sciences de la vie constitue, à cet égard, un cadre porteur pour renforcer l’innovation, soutenir les entreprises du secteur et favoriser l’intégration de solutions à forte valeur ajoutée dans le réseau de la santé. Sa mise en œuvre représente une occasion de mieux arrimer les politiques économiques et les priorités du système de santé, au bénéfice des patients, des professionnels et de la collectivité.

Medtech Canada réitère sa volonté de collaborer étroitement avec le gouvernement du Québec et l'ensemble des acteurs concernés afin de contribuer, par l'expertise de son industrie, à l'amélioration continue du système de santé. À l'heure où le réseau est appelé à se transformer en profondeur, les technologies médicales constituent un levier structurant pour soutenir cette évolution, à condition que les cadres d'évaluation, d'approvisionnement et d'intégration soient adaptés aux réalités actuelles. Les orientations budgétaires à venir offrent l'occasion de consolider ces fondations et de favoriser un système de santé capable d'évoluer de façon durable, au bénéfice des patients et des professionnels.